

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
(Non vérifié)

Pour les périodes de trois et six mois
terminées le 30 septembre 2024

Canada



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|---|
| RAPPORT DE GESTION | 3 |
| RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE | 8 |
| ÉTATS FINANCIERS | 9 |

RAPPORT DE GESTION

APERÇU

Les présents états financiers trimestriels doivent être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels vérifiés du Musée canadien de la nature (le « Musée ») pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 et avec la présentation narrative incluse dans le présent rapport financier trimestriel.

Le Musée canadien de la nature accomplit son mandat national, prescrit par la *Loi sur les musées*, dans le contexte du régime de gouvernance et de responsabilité établi dans cette loi et dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. À cette fin, le conseil d'administration et les gestionnaires du Musée se sont fermement engagés à gérer les fonds publics et privés investis dans l'établissement de manière transparente et responsable, en optimisant la valeur qu'apporte le Musée aux Canadiens et à la société canadienne.

Le mandat du Musée est d'accroître, au Canada et à l'étranger, l'intérêt, la connaissance, l'appréciation et le respect du monde naturel en établissant, entretenant et développant pour la recherche et la postérité, une collection d'objets d'histoire naturelle, avec une référence particulière mais non exhaustive au Canada, et en faisant la démonstration du monde naturel, les connaissances qui en découlent et de la compréhension qu'il représente.

Atteindre la viabilité financière a été, et demeurera, l'une des principales priorités du Musée. Le Musée a mis en place un certain nombre de stratégies conçues pour gérer les pressions connues et anticipées. Une approche de gestion des risques d'entreprise est utilisée pour gérer ces stratégies et ces pressions afin de soutenir la vision d'être une institution nationale offrant un maximum de valeur et de service au public.

La mission du Musée suscite par le biais de l'engagement du public, à inspirer les gens à connaître, à s'engager et à prendre soin de la nature et d'un avenir naturel durable. Le Musée est un centre de recherche et de collection de premier plan qui a démontré son leadership national et international en matière de la biodiversité et de la géodiversité. La nécessité d'appliquer cette recherche et d'utiliser les collections, telles qu'elles sont accessibles par l'intermédiaire des réseaux nationaux et mondiaux de connaissances qu'ils soutiennent, deviendra de plus en plus importante. Le rôle accru du Canada dans le dialogue mondial sur l'environnement et le changement climatique suscitera des attentes à l'égard du Musée national de la nature pour qu'il continue à contribuer à l'ensemble des connaissances sur le passé, le présent et l'avenir de la nature basées sur des preuves de la nature recueillies au fil du temps.

Vers la fin de l'exercice 2023-2024, le Musée a reçu 4,6 millions de dollars de financement supplémentaire dans le cadre du budget 2023 pour combler les écarts entre les coûts de fonctionnement du Musée et les crédits parlementaires. Le Musée prévoit recevoir 4,8 millions de dollars de financement similaire en 2024-2025, avec 2,4 millions de dollars reçus au 30 septembre 2024.

RENDEMENT FINANCIER

REVENUS ET CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les revenus et les crédits parlementaires ont augmenté de 2,6 millions (10 %) à 27,4 millions de dollars au cours du semestre terminé le 30 septembre 2024 contre 24,8 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2023, les crédits parlementaires représentant 71 % du total des revenus et des crédits parlementaires pour les deux périodes de 2024-2025 et 2023-2024.

Les revenus et les crédits parlementaires ont augmenté de 1,4 million (11 %) à 14,3 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 contre 12,9 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2023, les crédits parlementaires représentant 68 % du total des revenus et des crédits parlementaires en 2024-2025 comparativement à 69 % pour la période de 2023-2024.

Les crédits parlementaires en pourcentage du total des revenus et des crédits parlementaires sont demeurés stables entre le trimestre et le semestre de 2023-2024 et 2024-2025 car les augmentations des revenus gagnés au cours des périodes 2024-

2025 ont été proportionnelles aux augmentations des crédits parlementaires en raison du financement du budget de 2023 reçu au cours des mêmes périodes.

Crédits parlementaires

Sur une base de comptabilité d'exercice, les crédits parlementaires ont augmenté de 1,7 million de dollars (10 %), passant de 17,6 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2023 à 19,3 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable au calendrier du financement supplémentaire du budget 2023 et aux variations dans le calendrier et du montant des acquisitions des immobilisations au cours de chaque période. En 2023-2024, le financement du budget 2023 fut entièrement reçu au quatrième trimestre, tandis qu'en 2024-2025, le financement du budget 2023 a été et devrait être reçu à chaque trimestre en versements égaux.

Sur une base de comptabilité d'exercice, les crédits parlementaires ont augmenté de 1,0 million (11 %) à 9,8 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 contre 8,8 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2023.

Droits d'entrée et des programmes

Les revenus obtenus grâce aux droits d'entrée et des programmes sont demeurés relativement stables à 3,4 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024 et 2023. La fréquentation s'est élevée à 228 593 visiteurs pour le premier semestre de 2024-2025 contre 242 641 pour la même période en 2023-2024.

Les revenus obtenus grâce aux droits d'entrée et des programmes pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 ont été de 1,9 million de dollars, une diminution de 0,1 million de dollars (5 %), contre 2,0 millions de dollars obtenus au cours de la même période de 2023-2024. La fréquentation s'est élevée à 138 479 visiteurs pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024, contre 145 967 pour la même période en 2023-2024.

Pendant la pandémie de COVID-19, les programmes incluant les soirées Nature Nocturne, le loyer de la cafétéria, les soirées pyjama et les fêtes d'anniversaire ont été temporairement interrompus, ce qui a mené à une absence de revenus. Le loyer de la cafétéria a repris à la fin de 2022-2023 et les événements Nature Nocturne ont repris en 2023-2024. Le Musée planifie actuellement le retour des camps d'été et d'autres programmes à mesure qu'il reconstruit ses structures de soutien internes et que l'intérêt du public et la demande d'événements continuent de se rétablir.

Opérations auxiliaires

Les revenus liés aux opérations auxiliaires comprennent la location d'installations au ECV et CPN, les ventes en boutique, le loyer de la cafétéria, le stationnement ainsi que les services aux collections. Ces revenus sont demeurés stables entre 2023-2024 et 2024-2025, avec 1,9 million de dollars gagnés au cours des périodes de six mois et 1,0 million de dollars gagnés au cours des périodes de trois mois de chaque année. La composition des revenus générés par les opérations auxiliaires est demeurée stable d'une période à l'autre.

Intérêts

Les revenus d'intérêts générés à partir des dépôts en espèces et placements ont augmenté de 0,2 million de dollars (20 %), passant de 1,0 million de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2023 à 1,2 million de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024. Les revenus d'intérêts générés à partir des dépôts en espèces et placements ont augmenté de 0,1 million de dollars (20 %), passant de 0,5 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2023 à 0,6 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024. Cette augmentation des revenus d'intérêts entre les périodes 2023-2024 et 2024-2025 s'explique par les intérêts générés sur les placements acquis en juin 2024.

Apports

Les apports constatés à titre de revenus varient d'une période à l'autre en fonction des ressources nécessaires pour financer la recherche, les collections et les programmes de sensibilisation du public, y compris l'aménagement ou la modification de galeries permanentes. Sur une base de comptabilité d'exercice, les apports, y compris les apports en espèce, les commandites, les dons de spécimens et les dons en nature, ont augmenté de 0,4 million de dollars (57 %), passant de 0,7 million de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2023 à 1,1 million de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024.

Sur une base de comptabilité d'exercice, les apports, y compris les apports en espèce, les commandites, les dons de spécimens et les dons en nature, ont augmenté de 0,4 million de dollars (100 %), passant de 0,4 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2023 à 0,8 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024.

Services professionnels et scientifiques

Les services professionnels et scientifiques comprennent les revenus générés grâce au financement reçu pour des projets spécifiques de recherche et d'exploitation. Les fonds reçus à des fins spécifiques externes sont comptabilisés en tant que revenus au fur et à mesure que les dépenses correspondantes sont encourues. Les services professionnels et scientifiques ont augmenté de 0,1 million de dollars (33 %) pour atteindre 0,4 million de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024, contre 0,3 million pour le semestre terminé le 30 septembre 2023. Les services professionnels et scientifiques ont augmenté de 0,1 million de dollars (100 %) pour atteindre 0,2 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024, contre 0,1 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2023. Les revenus provenant des services professionnels et scientifiques peuvent fluctuer de manière significative d'une période à l'autre en fonction des projets ayant reçu un financement ainsi que le calendrier et la portée des projets.

Divers

Les autres revenus générés par des activités non courantes ont été minimes pour les périodes de trois et six mois de 2023-2024 et 2024-2025. Le Musée n'a tiré aucun revenu des expositions itinérantes au cours des périodes de trois et de six mois de 2024-2025.

DÉPENSES

Les dépenses ont augmenté de 2,8 millions de dollars (12 %), passant de 22,7 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2023 à 25,5 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024. Les dépenses ont augmenté de 1,5 million de dollars (13 %), passant de 11,6 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2023 à 13,1 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024.

Les dépenses plus élevées au cours des périodes 2024-2025 sont principalement attribuables à l'augmentation des coûts de personnel, des dépenses d'exploitation et des services professionnels. Les augmentations sont attribuables aux projets financés par des fonds externes, à des projets ponctuels visant à améliorer les activités courantes du Musée, ainsi qu'aux augmentations des coûts de fonctionnement et d'entretien en raison de la hausse des taux du marché et des pressions inflationnistes sur les coûts récurrents nécessaires au maintien des activités du Musée.

Expériences et engagement

Les dépenses liées aux expériences et engagement ont augmenté de 0,6 million de dollars (10 %), passant de 5,9 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2023 à 6,5 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024. Cette hausse est principalement attribuable aux coûts des expositions temporaires et aux coûts de personnel.

Les dépenses liées aux expériences et engagement ont diminué de 0,1 million de dollars (3 %), passant de 3,3 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2023 à 3,2 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024.

Entretien et accès aux collections

Les dépenses d'entretien et d'accès aux collections ont augmenté de 0,1 million de dollars (5 %), passant de 2,0 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2023, à 2,1 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024. Les dépenses d'entretien et d'accès aux collections ont augmenté de 0,1 million de dollars (10 %), passant de 1,0 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2023, à 1,1 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024. Les dépenses plus élevées au cours des périodes courantes sont principalement dues aux coûts de personnel.

Recherche et découverte

Les dépenses de recherche et découverte ont augmenté de 0,9 million de dollars (33 %), passant de 2,7 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2023, à 3,6 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024. Les

dépenses de recherche et découverte ont augmenté de 0,6 million de dollars (43 %), passant de 1,4 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2023, à 2,0 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024. Les dépenses plus élevées au cours des périodes courantes sont principalement dues aux coûts des travaux sur le terrain associés aux projets financés par des fonds externes et aux coûts liés au personnel pour les activités courantes ainsi que les projets financés par des fonds externes.

Services de soutien interne

Les dépenses liées aux services de soutien interne ont augmenté de 0,5 million de dollars (18 %), passant de 2,8 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2023 à 3,3 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024.

Les dépenses liées aux services de soutien interne ont augmenté de 0,3 million de dollars (21 %), passant de 1,4 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2023 à 1,7 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024.

L'augmentation des coûts entre les deux périodes est principalement attribuable aux coûts de personnel, aux initiatives visant à s'aligner et à se conformer aux nouvelles exigences réglementaires ainsi qu'à des projets ponctuels visant à améliorer les activités courantes du Musée,

Édifices et terrains

Les dépenses liées aux édifices et terrains du Musée ont augmenté de 0,6 million de dollars (6 %), passant de 9,4 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2023 à 10,0 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024. La hausse est principalement attribuable aux travaux de réparation et d'entretien en raison de l'augmentation des coûts et des niveaux d'activité, aux services publics découlant de la hausse des tarifs du marché, à la sécurité en raison de la hausse des coûts de dotation contractuels et aux coûts liés au personnel.

Les dépenses liées aux édifices et terrains du Musée ont augmenté de 0,6 million de dollars (13 %), passant de 4,5 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2023 à 5,1 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024. L'augmentation est attribuable au calendrier des activités de réparation et d'entretien d'une période à l'autre.

Les dépenses peuvent fluctuer considérablement d'une période à l'autre en fonction du moment des réparations et de l'entretien requis et des tarifs du marché pour le gaz naturel et l'électricité.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS

Les résultats d'exploitation nets pour les périodes de six mois et trois mois terminées le 30 septembre 2024 ont généré un excédent de 1,9 et 1,2 million de dollars, respectivement. Les excédents sont principalement attribuables aux revenus générés au cours de la période et à la réception d'un financement de 2,4 millions de dollars du budget 2023 partiellement contrebalancés par des coûts de personnel supplémentaires, des coûts associés aux expositions temporaires et des coûts d'exploitation non discrétionnaires plus élevés. Pour les périodes de six mois et trois mois terminées le 30 septembre 2023, les résultats d'exploitation nets ont généré un excédent de 2,2 millions et 1,3 million de dollars, respectivement. Les excédents sont principalement attribuables aux revenus générés au cours des périodes.

SITUATION FINANCIÈRE

Actif

L'encaisse a diminué de 16,9 millions de dollars (43 %), passant de 39,0 millions de dollars au 31 mars 2024 à 22,1 millions de dollars au 30 septembre 2024. Cette diminution est principalement due à l'acquisition d'investissements à long terme d'une valeur de 16,5 millions de dollars au cours de la période. Les placements à long terme ont été acquis afin d'obtenir des taux d'intérêt fixes pour des périodes d'investissement minimales allant d'un à trois ans afin de répondre aux besoins de trésorerie à long terme prévus du Musée.

Les immobilisations ont diminué de 3,5 millions de dollars (2 %), passant de 143,8 millions de dollars au 31 mars 2024 à 140,3 millions de dollars au 30 septembre 2024 en raison d'une charge d'amortissement de 4,3 millions de dollars, en partie contrebalancée par l'acquisition d'immobilisations au cours de la période.

Passif

Les revenus, apports et crédits parlementaires ont augmenté de 0,6 million de dollars (13 %), passant de 4,6 millions de dollars au 31 mars 2024 à 5,2 millions de dollars au 30 septembre 2024. Cette hausse est principalement attribuable aux 1,7 million de dollars en revenus précédemment reportés comptabilisés pour la prestation de biens et de services, partiellement compensés par 2,3 millions de dollars d'apports affectés, de revenus, et des crédits reçus au cours de la période et reportés aux exercices ultérieurs.

Le financement des immobilisations reporté a diminué de 3,1 millions de dollars (2 %) pour atteindre 132,9 millions de dollars au 30 septembre 2024, contre 136,0 millions de dollars au 31 mars 2024, une baisse attribuable aux 3,7 millions de dollars de financement des immobilisations reporté comptabilisé comme des revenus, partiellement compensés par l'acquisition d'immobilisations d'une valeur de 0,6 million de dollars au cours du semestre terminé le 30 septembre 2024. Le financement des immobilisations reporté est comptabilisé comme revenu au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Actif net

L'actif net de 21,8 millions de dollars au 30 septembre 2024 a été généré grâce aux résultats nets positifs des opérations pour le semestre terminé le 30 septembre 2024, soit des résultats de 1,9 million de dollars, et à l'excédent d'exploitation cumulatif, qui ont été partiellement contrebalancés par le traitement comptable afférent au Campus du patrimoine naturel du Musée, situé à Gatineau (Québec), qui est inscrit comme une obligation découlant d'un contrat de location-acquisition dans l'état de la situation financière. La charge d'intérêt plus élevée au début du bail a eu une incidence négative sur l'actif net du Musée pendant de nombreuses années. Comme la composante d'intérêt dans le contrat de location-acquisition décroît, le déficit afférent à ce traitement comptable a commencé à s'inverser en 2019-2020 et continuera dans ce sens jusqu'à ce qu'il soit complètement éliminé d'ici la fin du bail en 2031. Ce traitement comptable du bail n'a aucune incidence sur les mouvements de trésorerie ni sur la stabilité financière du Musée.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Danika Goosney, Ph. D.
Présidente-directrice générale



Lisa Brasic, CPA, CA
Chef de la direction financière

Ottawa, Canada
Le 28 novembre 2024

État de la situation financière (Non vérifié)

| <i>(en milliers de dollars)</i> | au 30 septembre | au 31 mars 2024 |
|--|--------------------|--------------------|
| Actif | | |
| À court terme | | |
| Trésorerie | 22 137 | 38 998 |
| Trésorerie affectée | 3 110 | 2 465 |
| Créances | | |
| Clients | 272 | 629 |
| Ministères et organismes gouvernementaux (note 3) | 100 | 195 |
| Stocks | 248 | 221 |
| Frais payés d'avance | 731 | 935 |
| | 26 598 | 43 443 |
| Collections | 1 | 1 |
| Frais payés d'avance | 174 | 114 |
| Avances aux employés | 247 | 297 |
| Placements affectés | 1 059 | 1 059 |
| Placements | 17 714 | 950 |
| Immobilisations (note 4) | 140 328 | 143 840 |
| | 186 121 | 189 704 |
| Passif | | |
| À court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer | | |
| Fournisseurs et autres | 4 976 | 6 665 |
| Ministères et organismes gouvernementaux (note 3) | 8 | 320 |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 5) | 1 833 | 1 745 |
| Revenus, apports et crédits parlementaires (note 6) | 5 249 | 4 643 |
| | 12 066 | 13 373 |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 5) | 15 774 | 16 713 |
| Financement des immobilisations reporté (note 6) | 132 907 | 136 042 |
| Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 7) | 923 | 845 |
| Avantages sociaux futurs | 2 613 | 2 784 |
| | 164 283 | 169 757 |
| Actif net | | |
| Non affecté | 32 947 | 31 452 |
| Investissement en immobilisations (note 8) | (11 109) | (11 505) |
| | 21 838 | 19 947 |
| | 186 121 | 189 704 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre (Non vérifié)

| | Trois mois terminés le 30 septembre | | Six mois terminés le 30 septembre | |
|---|--|----------------|--------------------------------------|-----------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| <i>(en milliers de dollars)</i> | | | | |
| Revenus (note 9) | | | | |
| Droits d'entrée et des programmes | 1 860 | 2 030 | 3 402 | 3 390 |
| Opérations auxiliaires | 987 | 976 | 1 860 | 1 874 |
| Intérêts | 636 | 504 | 1 211 | 966 |
| Apports | 784 | 403 | 1 096 | 682 |
| Services professionnels et scientifiques | 228 | 89 | 424 | 267 |
| Divers | 23 | 43 | 41 | 94 |
| | 4 518 | 4 045 | 8 034 | 7 273 |
| Dépenses (note 10) | | | | |
| Expériences et engagement | 3 243 | 3 341 | 6 466 | 5 861 |
| Entretien et accessibilité des collections | 1 095 | 1 034 | 2 125 | 1 952 |
| Recherche et découverte | 1 987 | 1 376 | 3 557 | 2 650 |
| Services de soutien interne | 1 671 | 1 373 | 3 332 | 2 783 |
| Édifices et terrains | 5 110 | 4 490 | 9 986 | 9 404 |
| | 13 106 | 11 614 | 25 466 | 22 650 |
| Résultats d'exploitation nets avant financement public | (8 588) | (7 569) | (17 432) | (15 377) |
| Crédits parlementaires (note 11) | 9 788 | 8 846 | 19 323 | 17 565 |
| Résultats d'exploitation nets | 1 200 | 1 277 | 1 891 | 2 188 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net (Non vérifié)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre

| | Investi en immobilisations | | 2024 | 2023 |
|--|-------------------------------|-----------------|---------------|---------------|
| | Non affecté | (note 8) | | |
| <i>(en milliers de dollars)</i> | | | | |
| Actif net au début de la période | 31 982 | (11 344) | 20 638 | 16 827 |
| Résultats d'exploitation nets | 1 200 | - | 1 200 | 1 277 |
| Variation nette dans l'investissement en immobilisations | (235) | 235 | - | - |
| Actif net à la fin de la période | 32 947 | (11 109) | 21 838 | 18 104 |

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre

| | Investi en immobilisations | | 2024 | 2023 |
|--|-------------------------------|-----------------|---------------|---------------|
| | Non affecté | (note 8) | | |
| <i>(en milliers de dollars)</i> | | | | |
| Actif net au début de la période | 31 452 | (11 505) | 19 947 | 15 916 |
| Résultats d'exploitation nets | 1 891 | - | 1 891 | 2 188 |
| Variation nette dans l'investissement en immobilisations | (396) | 396 | - | - |
| Actif net à la fin de la période | 32 947 | (11 109) | 21 838 | 18 104 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état de réévaluation des gains et pertes a été exclu puisqu'il n'y a pas eu de réévaluation des gains ou pertes au cours des six mois terminés le 30 septembre 2023 et 2024.

État des flux de trésorerie pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre
(Non vérifié)

| (en milliers de dollars) | Trois mois terminés le 30 septembre | | Six mois terminés le 30 septembre | |
|--|--|---------------|--------------------------------------|---------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Activités de fonctionnement | | | | |
| Encaissements - clients et donateurs | 4 064 | 3 212 | 7 297 | 7 649 |
| Encaissements - crédits parlementaires | 8 134 | 6 929 | 16 267 | 13 896 |
| Décaissements - personnels | (5 857) | (4 174) | (11 528) | (8 746) |
| Décaissements - fournisseurs | (5 623) | (5 486) | (10 137) | (9 826) |
| Intérêts reçus | 372 | 486 | 947 | 938 |
| Intérêts payés | (444) | (485) | (899) | (979) |
| Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement | 646 | 482 | 1 947 | 2 932 |
| Activités d'investissement | | | | |
| Achat de placements | - | - | (16 500) | - |
| Acquisition d'immobilisations | (251) | (253) | (812) | (396) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (251) | (253) | (17 312) | (396) |
| Activités de financement | | | | |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition | (431) | (390) | (851) | (772) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (431) | (390) | (851) | (772) |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et de la trésorerie affectée | (36) | (161) | (16 216) | 1 764 |
| Trésorerie au début de la période | 22 650 | 35 245 | 38 998 | 33 864 |
| Trésorerie affectée au début de la période | 2 633 | 1 297 | 2 465 | 753 |
| Trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période | 25 247 | 36 381 | 25 247 | 36 381 |
| Trésorerie à la fin de la période | 22 137 | 35 066 | 22 137 | 35 066 |
| Trésorerie affectée à la fin de la période | 3 110 | 1 315 | 3 110 | 1 315 |
| Trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période | 25 247 | 36 381 | 25 247 | 36 381 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023 (Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

1. Pouvoirs et mission

Le Musée canadien de la nature (la « Société ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées* le 1^{er} juillet 1990. Société d'État mandataire désignée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le Musée n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est classée comme organisme sans but lucratif du secteur public.

La Société a pour mission d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que la connaissance et le degré d'appréciation de celle-ci, par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la mise en valeur de la nature ainsi que des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Une brève description des fonctions de la Société est donnée ci-dessous.

- **Expériences et engagement**

La Société crée, fait connaître et inspire des occasions d'engagement du public en offrant des expériences immersives de qualité grâce à ses galeries et expositions permanentes, à son catalogue numérique, à ses programmes, à ses activités de génération de revenus (y compris les droits d'entrée, la location d'installations et les contributions), à sa recherche sur le public et à ses partenariats, afin de promouvoir la compréhension et le respect de la nature, et d'inspirer un soutien philanthropique. Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les coûts du personnel, les coûts des expositions ainsi que les coûts du marketing et de l'avancement.

- **Entretien et accès aux collections**

La Société acquiert, développe, préserve et met à la disposition du public des collections d'objets, de spécimens, d'images et de documents d'histoire naturelle qui répondent aux besoins croissants des secteurs public et privé en matière de recherche, d'éducation et d'aide à la prise de décisions éclairées concernant la nature et les changements que subit celle-ci. La collection inclut des spécimens représentatifs de la biodiversité et de la géodiversité (y compris des échantillons génomiques), des collections de bibliothèque et d'archives, et des collections d'œuvres d'art, de photos et de documents historiques. Cette collection nationale, élément important des ressources scientifiques et culturelles du Canada, permet la réalisation de recherches et de découvertes d'envergure internationale. Les dépenses découlant des collections sont principalement les coûts du personnel, les coûts liés à l'entretien, à la préservation et au développement des collections, et les coûts de numérisation, y compris l'équipement de numérisation et l'infrastructure de technologie de l'information. Les revenus sont générés principalement par des subventions, des commandites, des partenariats et des dons externes.

- **Recherche et découverte**

La Société, chef de file reconnu dans le domaine des sciences fondées sur les collections, fait progresser le savoir et la compréhension sur la biodiversité, la géodiversité et l'Arctique par la recherche et la découverte, en plus d'élaborer et d'entretenir des réseaux et des liens avec les milieux scientifiques canadiens et internationaux. Les recherches de la Société améliorent notre compréhension de la diversité minérale de la Terre, de la crise internationale de la biodiversité et des incidences des changements climatiques et d'autres moteurs de changement ayant une incidence sur la nature. Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les coûts du personnel, les coûts liés aux recherches sur le terrain et en laboratoire, et les frais de publication. Les revenus sont générés principalement par des subventions, des commandites, des partenariats et des dons externes.

- **Services de soutien interne**

La Société élabore et met en œuvre des politiques, une structure de reddition de comptes et des procédures qui gouvernent la réalisation de son mandat : gouvernance, orientation stratégique, services de soutien interne, mesure du rendement et rapports au Parlement. Les services de soutien interne apportent une aide à toutes les divisions de la Société. Leurs fonctions incluent les ressources humaines, les finances, les technologies de l'information, la reddition de comptes interne et externe, la vérification de la conformité, la gestion du risque, les affaires stratégiques et la gouvernance. Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les coûts du personnel.

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023 (Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

• Édifices et terrains

La Société fournit des installations sûres et fonctionnelles qui répondent à toutes les exigences en matière de sécurité et respectent le code du bâtiment, soit l'Édifice commémoratif Victoria (« ECV »), à Ottawa (Ontario), et le Campus du patrimoine naturel (« CPN »), à Gatineau (Québec). Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les coûts du personnel et les coûts liés à l'entretien, au nettoyage, à la sécurité, au chauffage, à la climatisation et aux autres tâches d'exploitation des édifices.

Le 16 juillet 2015, le Gouverneur général en conseil (CP 2015-1105), conformément à l'article 89 de la LGFP, a enjoint la Société d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements aux politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales, et de faire rapport sur la mise en œuvre de cette directive dans le Plan d'entreprise de la Société. Depuis février 2017, la Société s'est conformée à cette directive et a harmonisé ses politiques et ses pratiques aux politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor pour les dépenses de voyages, de conférences, d'accueil et d'événements.

2. Principales conventions comptables

A) Méthode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public (NCSP) du Canada. La Société a choisi d'appliquer les normes de la Section 4200 relatives aux OSBL, la méthode du report pour comptabiliser les apports, de même que les principales conventions comptables ci-après :

B) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût ou au coût après amortissement. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés et non affectés, les placements affectés et non affectés, et les comptes débiteurs, tandis que les passifs financiers comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer.

Les instruments financiers subissent chaque année un test de dépréciation à la date de clôture et toute dépréciation est comptabilisée dans l'état des résultats. Les comptes débiteurs sont comptabilisés après déduction de toute provision pour dépréciation ou impossibilité de recouvrement. Les comptes créditeurs et les charges à payer ne sont décomptabilisés que lorsque le passif sous-jacent est éteint.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers lorsqu'ils sont initialement comptabilisés.

C) Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie, qu'elle soit affectée ou non, constitue les dépôts auprès d'une institution financière qui peuvent être retirés sans préavis ou pénalité. La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés correspondent à la partie non utilisée des apports reportés reçus de personnes physiques et morales dans un but précis.

D) Stocks

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé au moyen de la méthode du coût pondéré moyen et la valeur de réalisation nette est fondée sur le prix de détail.

E) Collections

La Société détient et conserve des collections inestimables d'objets d'histoire naturelle au bénéfice des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Les collections sont réparties en quatre groupes selon la discipline :

- les sciences de la terre (minéraux, roches, gemmes, fossiles);

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023 (Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

- les vertébrés (mammifères, oiseaux, poissons, amphibiens et reptiles);
- les invertébrés (mollusques, insectes, crustacés, parasites, annélides);
- la botanique (algues, plantes vasculaires, bryophytes, lichens).

Étant donné la difficulté à déterminer la juste valeur marchande de ces actifs, la valeur nominale de ces collections est établie à mille dollars dans l'état de la situation financière. Les spécimens achetés pour les collections sont passés en charges dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

F) Placements et placements affectés

Les placements dans le fonds à terme de 10 ans à la Fondation communautaire d'Ottawa (FCO) sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière. Les placements détenus auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière. Les placements sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif dans l'état des résultats.

Les placements affectés dans la FCO en tant que fonds à épuisement du capital sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière. Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds destiné à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme revenus reportés dans l'état de la situation financière.

Les frais de service exigés par la FCO pour la gestion du fonds sont passés en charge dans l'état des résultats de l'exercice.

G) Immobilisations

Les terrains et les immeubles appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés, respectivement, au coût d'origine estimatif et au coût d'origine estimatif moins les amortissements cumulés. Le coût d'origine net des immeubles a été inscrit dans les apports reportés pour l'amortissement d'immobilisations, et le coût d'origine estimatif des terrains a été inscrit dans les actifs nets.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée restante du bail et sur la durée de vie restante estimative, selon l'éventualité la plus courte. Les biens loués aux termes d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimaux du capital au début du bail et amortis en fonction des paiements annuels du capital, de façon à ce que l'actif soit associé au passif correspondant, ce qui représente le mieux la fin de l'avantage économique.

Les montants inclus dans les projets d'immobilisations en cours sont transférés à la bonne catégorie d'immobilisations une fois les projets achevés, et sont amortis en conséquence. Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie utile estimée, selon la méthode linéaire. Les durées de vie utile sont les suivantes :

| Immobilisation | Durée de vie (ans) |
|---|---|
| Édifice commémoratif Victoria | 40 |
| Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition | 35 |
| Expositions permanentes | 5 à 15 |
| Améliorations locatives | Le moindre de 5 ans ou la fin de la durée du bail |
| Améliorations à l'édifice | 5 à 25 |
| Équipement et mobilier | 5 à 20 |
| Cabinets de collection et rayonnages et compacteurs | 35 |
| Site internet | 5 |
| Matériel informatique | 3 à 5 |

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023 (Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation n'est plus en mesure de contribuer à la capacité de la Société à fournir des biens ou des services, le coût de l'immobilisation est réduit à sa valeur résiduelle, le cas échéant, et la dépréciation est comptabilisée comme dépense dans l'état des résultats. Lorsque la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation est inférieure à la valeur comptable nette de l'immobilisation, le coût de cette dernière est réduit à sa valeur résiduelle, le cas échéant, et la dépréciation est comptabilisée comme dépense dans l'état des résultats.

La direction est tenue d'estimer la durée d'utilité attendue des immobilisations. À cette fin, la direction prend en considération l'expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue. À chaque exercice, la direction examine les durées d'utilité estimatives des immobilisations et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

H) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

La Société comptabilise l'obligation liée à la mise hors service de ses immobilisations. La Société est soumise à une obligation de mise hors service d'immobilisations liée à certains de ses équipements d'exploitation, notamment les refroidisseurs, les réservoirs de diesel, les conduites et les congélateurs, ainsi qu'à l'amiante toujours présent dans l'Édifice commémoratif Victoria. L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque, en date de la publication de l'information financière, il existe une obligation légale d'engager des coûts de mise hors service d'une immobilisation résultant d'une opération passée ou d'un événement qui s'est produit, qu'on s'attend à ce que des avantages économiques futurs soient abandonnés et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant.

Afin de déterminer la valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la meilleure estimation des dépenses nécessaires à l'acquittement de l'obligation actualisée à la date de l'état de la situation financière est comptabilisée sur une base actualisée à partir du taux d'intérêt sans risque à chaque date de publication de l'information financière. La valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est ajoutée à la catégorie d'immobilisations de l'actif sous-jacent et amortie selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile restante de l'actif sous-jacent. L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est ajustée au fil du temps et comptabilisée comme dépense dans l'état des résultats. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est réévaluée afin de tenir compte des changements dans les estimations. Les changements dans les estimations des flux de trésorerie futurs qui découlent de révisions au calendrier ou aux flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou encore au taux d'actualisation sont comptabilisés comme des augmentations ou des diminutions à l'obligation de mise hors service d'immobilisations et au coût associé à la mise hors service d'immobilisations inclus dans les immobilisations à l'exercice où ils sont connus. Les dépenses réelles liées à l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, jusqu'à concurrence du passif alors comptabilisé, sont imputées à l'obligation à mesure que les coûts sont engagés.

Les dépenses nécessaires à l'acquittement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations par la Société comprennent notamment les coûts nécessaires à la mise hors service ou au démantèlement d'une immobilisation corporelle acquise, construite ou développée pour remédier à la contamination d'une immobilisation corporelle créée par son utilisation normale, aux activités postérieures à la mise hors service comme la surveillance, et à la construction d'autres immobilisations corporelles afin d'exécuter les activités postérieures à la mise hors service.

I) Avantages sociaux futurs

i) Prestations au titre du régime de pensions

Les employés admissibles de la Société sont couverts par le régime de pensions de la fonction publique (le « régime »), régime contributif à prestations déterminées établi par la loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société doivent cotiser pour couvrir le coût des services courants. Conformément à la loi en vigueur, la Société n'a aucune obligation légale ou implicite de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de tout service passé ou des carences de financement du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées comme une charge de l'exercice où les employés ont rendu les services et elles représentent l'obligation totale de la Société.

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023 (Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

ii) Indemnités de départ et congés de maladie

Les employés ont eu droit à des indemnités de départ jusqu'au 31 mars 2012, tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi.

L'obligation au titre des indemnités de départ pour les employés qui prennent leur retraite ou démissionnent, courue jusqu'au 31 mars 2012 et encore impayée, est mesurée en utilisant la méthode des indemnités projetées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante moyenne d'emploi du groupe de salariés concernés.

La Société comptabilisera les autres indemnités de départ dans la période où l'événement se produira.

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie accumulés par les employés pendant leurs périodes de service.

Le coût de l'obligation au titre des indemnités de départ est déterminé de manière actuarielle en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction concernant les coûts futurs. Le coût de l'obligation au titre des congés de maladie est déterminé de manière actuarielle en utilisant la méthode du dernier entré-premier sorti et les meilleures estimations de la direction concernant les coûts futurs. Ces estimations comprennent les taux d'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et, pour les prestations de congés de maladie, l'utilisation des congés de maladie par les employés actifs. Les gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées découlent des différences entre l'expérience réelle et l'expérience prévue et des changements dans les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de manière systématique sur la durée de service restante des employés actifs couverts par ces avantages.

J) Comptabilisation des revenus

i) Droits d'entrée et des programmes, opérations auxiliaires et revenus divers

Droits d'entrée et des programmes

Les droits d'entrée et des programmes comprennent les droits d'entrée générale, les droits d'entrée aux expositions temporaires, les droits de programmes et les droits d'adhésion. Les revenus des droits d'entrée et des programmes sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord, que le prix est établi et déterminable et que le paiement a été encaissé dans le cas des droits d'entrée, ou que l'encaissement est raisonnablement assuré pour les droits des programmes qui n'ont pas été payés avant la prestation du programme, et que le Musée a accordé l'accès aux expositions générales ou aux expositions temporaires, ou qu'il a organisé des visites guidées, des ateliers ou d'autres programmes spécifiques.

Pour les adhésions, les obligations de performance du Musée comprennent l'accès illimité au Musée pendant les heures d'ouverture au public et des rabais spécifiques sur les biens et services du Musée. Les adhésions ont une durée d'un an et sont achetées par les clients à l'avance. Les achats d'abonnements sont comptabilisés en tant que revenus reportés au moment de l'achat, puis en tant que revenus sur une base mensuelle pendant la durée d'un an.

Opérations auxiliaires

Les principales opérations auxiliaires sont les ventes en boutique, le stationnement et la location des installations de l'ECV. Les revenus de la boutique sont générés par la vente de marchandises à la Boutique Nature du Musée. Les obligations de performance du Musée sont remplies lorsque la possession des biens achetés est transférée au payeur. Les revenus sont comptabilisés au moment de la vente.

En ce qui concerne le stationnement, les obligations de performance de la Société sont remplies lorsque le payeur se voit accorder l'accès aux parcs de stationnement du Musée à l'ECV. Le stationnement est offert sur une base journalière et mensuelle. Pour le stationnement journalier, le revenu est comptabilisé lorsque le visiteur quitte le stationnement du Musée. Pour le stationnement mensuel, le stationnement est payé et comptabilisé le même mois. Le stationnement mensuel est illimité et n'est pas lié à la fréquence d'utilisation.

Le Musée offre plusieurs espaces à l'ECV pour la location par des parties externes pour des mariages, des conférences et d'autres événements. En plus de l'utilisation de l'espace physique, le Musée offre également des

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023 (Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

services audiovisuels à la discrétion du payeur. Les obligations de performance du Musée sont satisfaites lorsque l'accès aux installations du Musée est assuré à la date de l'événement et que tous les services contractuels sont fournis. Les revenus sont comptabilisés lorsque l'événement a lieu. Les paiements reçus à l'avance sont comptabilisés en tant que revenus reportés jusqu'à ce que l'événement ait lieu.

Revenus divers

Les revenus divers consistent principalement de locations temporaires d'expositions de la Société ("prêts d'expositions") pour des expositions dans des installations de clients. Les obligations de performance de la Société liées aux prêts d'expositions comprennent la livraison et l'utilisation autorisée des structures d'expositions temporaires, du matériel et des articles de collection. Lorsque les paiements sont reçus avant le prêt de l'exposition ou avant l'achèvement du prêt, toute partie non gagnée est enregistrée en tant que revenu reporté. Les revenus des prêts d'expositions sont comptabilisés de manière égale sur la durée du prêt.

ii) Apports

Les apports comprennent les apports en espèces, les commandites, les dons de spécimens et les dons en nature.

Apports en espèces

Les apports sont constitués de dons reçus de particuliers, de fondations et d'entreprises, ainsi que de dons de spécimens. La société applique la méthode du report pour comptabiliser ses apports, comme c'est le cas pour les organismes à but non lucratif.

Les apports non affectés sont comptabilisés en tant que revenus dans l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports soumis à des restrictions externes sont comptabilisés en tant que revenus reportés jusqu'à ce que les dépenses correspondantes soient encourues, moment auquel les revenus sont comptabilisés.

Les apports soumis à des restrictions externes pour l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés dans l'état de la situation financière lorsque les fonds sont reçus. Lorsque les immobilisations amortissables sont achetées, la partie de l'apport utilisé pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée en tant que financement d'immobilisations reporté dans l'état de la situation financière et comptabilisée en tant que revenu dans l'état des résultats sur la même base que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les revenus de placements liés aux apports affectés sont d'abord enregistrés dans l'état de la situation financière en tant que revenus reportés, puis reconnus comme revenus dans l'état des opérations au cours de l'année fiscale durant laquelle les dépenses correspondantes sont encourues.

Commandites

Les commandites comprennent un soutien en espèces ou en nature reçu de particuliers, de fondations et d'entreprises pour des programmes ou des initiatives spécifiques. Les commandites sont comptabilisées comme des transactions d'échange. Les commandites sont comptabilisées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les obligations de performance de la Société soient remplies, moment auquel les revenus sont comptabilisés.

Les obligations de performance associées aux commandites peuvent inclure des services de marketing, l'utilisation d'un espace désigné dans les installations du Musée lors d'événements spécifiques, les droits de dénomination, l'admission à des événements spécifiques ou toute autre contrepartie non monétaire.

Dons de spécimens et dons en nature

Les dons de spécimens sont comptabilisés comme des apports en nature en utilisant la juste valeur à la date de l'apport, lorsque la juste valeur du don a été déterminée par une évaluation professionnelle. Si une valeur d'évaluation ne peut être déterminée, aucune valeur n'est attribuée au don spécimen et aucune transaction n'est comptabilisée aux

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023 (Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

fins de l'information financière. Pour les dons en nature, y compris les commandites, le prix de transaction est considéré comme la juste valeur des biens ou services reçus.

iii) Services professionnels et scientifiques

Les services professionnels et scientifiques comprennent le financement externe restreint reçu pour des projets de recherche, projets scientifiques ou autres projets professionnels spécifiques. Lorsque le financement d'un projet affecté à l'externe est reçu avant un projet, il est comptabilisé comme un revenu reporté. Lorsque des dépenses sont engagées pour faire progresser ou terminer les projets conformément aux modalités précisées dans l'entente de financement connexe, un montant égal de revenus reportés est comptabilisé à titre de revenus de services professionnels et scientifiques.

iv) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de revenus lorsque les paiements sont autorisés et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf lorsqu'il y a une stipulation qui donne lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Dans ce cas, le financement est comptabilisé à titre de revenus reportés et comptabilisé à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Ainsi, les crédits destinés à l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés en revenus reportés et reconnus en revenus sur la même base que l'amortissement des immobilisations acquises.

v) Revenu en intérêts

Les intérêts sur la trésorerie et les placements non affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice où ils sont gagnés utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts gagnés sur les placements affectés à l'externe sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées, y compris sur la même base que l'amortissement de celles liées à l'achat d'immobilisations.

vi) Placements et placements affectés

Les revenus de placement distribués à partir du fonds à terme de 10 ans sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats.

Les montants dépensés et les revenus de placement distribués par le fonds pour l'achat d'immobilisations amortissables sont comptabilisés à titre de revenus reportés dans l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des revenus utilisée pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de fonds pour les dépenses en capital reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisée comme revenus dans l'état des résultats sur la même base que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes. Les montants dépensés et les revenus de placement distribués par le fonds pour des dépenses particulières sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés comme revenus dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont remplies et les dépenses connexes sont engagées.

K) Services bénévoles

Les bénévoles consacrent chaque année au Musée un grand nombre d'heures. Puisqu'il est difficile d'évaluer sa juste valeur, cette prestation de services à titre gracieux ne figure pas aux états financiers de la Société.

L) Opérations interentités

Les opérations entre entités apparentées autres que les opérations interentités sont comptabilisées à la valeur d'échange. Réalisées entre deux entités sous contrôle commun, les opérations interentités sont comptabilisées sur une base brute et mesurées à la valeur comptable, à l'exception de ce qui suit :

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023 (Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

- Les opérations interentités sont mesurées à la valeur de l'échange lorsqu'elles sont entreprises selon des modalités semblables à celles adoptées si les entités avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts fournis sont recouverts.
- Les biens ou les services échangés gratuitement entre entités sous contrôle commun ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, notamment les services d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada et les services de pension de Services publics et Approvisionnement Canada.

M) Incertitude relative à la mesure

L'établissement des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés à titre d'actif et de passif et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés à titre de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les avantages sociaux futurs, la durée de vie utile estimative des immobilisations ainsi que les taux d'actualisation, les taux d'inflation, le calendrier des activités d'abandon et les coûts liés à l'acquittement d'obligations, qui servent à établir la valeur actualisée de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations. Les résultats réels pourraient différer largement des estimations. Ces dernières sont revues annuellement et les rajustements, s'ils s'avèrent nécessaires, seront comptabilisés à l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

N) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des passifs qui peuvent devenir réels lorsqu'au moins un événement à venir se produit ou ne se produit pas. Si l'événement à venir est susceptible de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, il convient de comptabiliser un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

O) Ventilation des dépenses

La Société n'applique pas la méthode d'imputation des coûts à des fins de répartition de ses charges entre ses fonctions.

3. Opérations interentités

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Société a effectué des opérations avec ces entités dans le cours normal des activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées, et elles sont comptabilisées à la valeur d'échange.

| | Trois mois terminés le 30 septembre | | Six mois terminés le 30 septembre | |
|---|--|------------|--------------------------------------|------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Revenus auprès d'apparentés du gouvernement du Canada: | | | | |
| Services professionnels et scientifiques | 142 | 166 | 260 | 267 |
| Divers | 20 | - | 37 | - |
| Opérations auxiliaires | 2 | 9 | 17 | 15 |
| Apports | 6 | - | 7 | - |
| | 170 | 175 | 321 | 282 |

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023
(Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

| | Trois mois terminés le 30 septembre | | Six mois terminés le 30 septembre | |
|---|--|------------|--------------------------------------|--------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Dépenses auprès d'apparentés du gouvernement du Canada : | | | | |
| Coût du personnel | 789 | 485 | 1 306 | 1 118 |
| Impôts fonciers | 318 | 307 | 635 | 615 |
| Marketing et communications | 20 | - | 20 | - |
| Services professionnels et spéciaux | 51 | 7 | 51 | 7 |
| Gestion de l'information, infrastructure et systèmes | 5 | 10 | 10 | 10 |
| Fret et transport | 3 | 7 | 5 | 7 |
| Exploitation et entretien des édifices | 1 | - | 1 | - |
| | 1 187 | 816 | 2 028 | 1 757 |

Ci-après se trouvent les soldes auprès de parties apparentées au gouvernement du Canada non réglés à la clôture de la période :

| | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|---------------------------------------|----------------------|-----------------|
| Créances sur les parties apparentées | 100 | 195 |
| Dettes envers les parties apparentées | 8 | 320 |

4. Immobilisations

Coût

| | 31 mars 2024 | | | 30 septembre 2024 |
|---|-------------------|------------|------------|-------------------------------|
| | Solde d'ouverture | Ajouts | Transferts | Dispositions/ dépréciation |
| Édifice commémoratif Victoria | 204 973 | 62 | - | - |
| Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition | 35 040 | - | - | - |
| Expositions permanentes | 13 156 | - | 123 | - |
| Améliorations locatives | 12 799 | 18 | 113 | - |
| Améliorations à l'édifice | 9 811 | 6 | 173 | - |
| Équipement et mobilier | 7 734 | 91 | - | - |
| Cabinets de collection et rayonnages | 3 985 | - | - | - |
| Travaux en cours | 175 | 543 | (409) | - |
| Terrain | 627 | - | - | - |
| Site internet | 486 | - | - | - |
| Matériel informatique | 4 720 | 26 | - | - |
| | 293 506 | 746 | - | - |
| | | | | Solde de clôture |
| | | | | 205 035 |
| | | | | 35 040 |
| | | | | 13 279 |
| | | | | 12 930 |
| | | | | 9 990 |
| | | | | 7 825 |
| | | | | 3 985 |
| | | | | 309 |
| | | | | 627 |
| | | | | 486 |
| | | | | 4 746 |
| | | | | 294 252 |

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023
(Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

Amortissement cumulé

| | 31 mars 2024 | | | 30 septembre 2024 |
|---|-------------------|--------------|-------------------------------|----------------------|
| | Solde d'ouverture | Ajouts | Dispositions/ dépréciation | Solde de clôture |
| Édifice commémoratif Victoria | 84 144 | 2 503 | - | 86 647 |
| Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition | 27 766 | 495 | - | 28 261 |
| Expositions permanentes | 9 429 | 395 | - | 9 824 |
| Améliorations locatives | 8 541 | 85 | - | 8 626 |
| Améliorations à l'édifice | 6 379 | 363 | - | 6 742 |
| Équipement et mobilier | 5 749 | 219 | - | 5 968 |
| Cabinets de collection et rayonnages | 2 928 | 102 | - | 3 030 |
| Site internet | 194 | 49 | - | 243 |
| Matériel informatique | 4 536 | 47 | - | 4 583 |
| | 149 666 | 4 258 | - | 153 924 |

Valeur comptable nette

| | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|---|----------------------|-----------------|
| Édifice commémoratif Victoria | 118 388 | 120 829 |
| Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition | 6 779 | 7 274 |
| Expositions permanentes | 3 455 | 3 727 |
| Améliorations locatives | 4 304 | 4 258 |
| Améliorations à l'édifice | 3 248 | 3 432 |
| Équipement et mobilier | 1 857 | 1 985 |
| Cabinets de collection et rayonnages | 955 | 1 057 |
| Travaux en cours | 309 | 175 |
| Terrain | 627 | 627 |
| Site internet | 243 | 292 |
| Matériel informatique | 163 | 184 |
| | 140 328 | 143 840 |

La charge d'amortissement pour le semestre terminé le 30 septembre 2024 a été de 4,3 millions de dollars (30 septembre, 2023 – 4,3 millions de dollars). Au cours des six mois terminés le 30 septembre 2024, aucun actif n'a été vendu (30 septembre 2023 – équipement cédé ayant un coût de 70,7 milliers de dollars et amortissement cumulé de 51,3 milliers de dollars pour un produit nul, perte de cession de 19,4 milliers de dollars). Au cours du semestre terminé le 30 septembre 2024, aucun capital d'investissement en cours n'a été décomptabilisé (30 septembre 2023 – 29,1 milliers de dollars de capital d'investissement en cours a été décomptabilisé parce qu'il avait été suspendu indéfiniment).

5. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

Le Campus du patrimoine naturel abrite les collections d'histoire naturelle et les fonctions administratives de la Société sur un domaine lui appartenant et situé à Gatineau, au Québec. L'acquisition de l'édifice se fait au moyen d'un contrat de location-acquisition, dont l'échéance est fixée à 35 ans. La Société s'est engagée à payer le loyer en toutes circonstances et, advenant la résiliation du bail, à la suite d'une décision de la Société ou autrement, elle versera un loyer suffisant pour rembourser tous

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023
(Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

les coûts de financement de l'édifice. La direction a l'intention de s'acquitter intégralement de l'obligation financière découlant du contrat de location-acquisition et d'obtenir le titre de propriété de l'édifice en 2031 en exerçant son droit d'achat pour dix dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés comme suit :

| | | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|---|-----|----------------------|-----------------|
| Total des versements minimaux futurs | (1) | 24 500 | 26 250 |
| Déduire : intérêts implicites | | (6 893) | (7 792) |
| Valeur actualisée de l'obligation financière | (2) | 17 607 | 18 458 |
| Tranche à court terme | | 1 833 | 1 745 |
| Tranche à long terme | | 15 774 | 16 713 |
| | | 17 607 | 18 458 |

1) Le total des sommes à payer aux termes du contrat de location-acquisition est fondé sur un taux d'intérêt fixe de 9,88 %, pour une période de 35 ans, établi au moment de la signature du bail.

2) La valeur actualisée de l'obligation du contrat de location-acquisition, basée sur un taux d'intérêt du marché actuel de 8,75 %, est estimée à 18,3 millions de dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés pour chaque exercice comme suit :

| | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | Par la suite |
|----------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|--------------|
| Versements minimaux futurs | 1 750 | 3 500 | 3 500 | 3 500 | 3 500 | 8 750 |

6. Revenus, apports, crédits parlementaires et le financement des immobilisations reportés

Les revenus, apports et crédits parlementaires reportés s'établissent comme suit :

Revenus, apports et crédits parlementaires reportés

| | 31 mars 2024 | | | 30 septembre 2024 |
|------------------------|-------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|
| | Solde d'ouverture | Financement reçu | Comptabilisés comme revenu | Solde de clôture |
| Apports | 3 946 | 1 268 | (765) | 4 449 |
| Revenus d'exploitation | 697 | 994 | (891) | 800 |
| | 4 643 | 2 262 | (1,656) | 5 249 |

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023 (Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

Le financement des immobilisations reporté représente la tranche des crédits parlementaires et des apports affectés de sources non gouvernementales utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables. Le financement des immobilisations reporté s'établit comme suit :

Financement des immobilisations reporté

| | 31 mars 2024 | | | 30 septembre 2024 |
|------------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------------------|----------------------|
| | Solde d'ouverture | Immobilisations acquises | Comptabilisés comme revenu | Solde de clôture |
| Crédits parlementaires | 135 186 | 616 | (3 672) | 132 130 |
| Apports | 856 | - | (79) | 777 |
| | 136 042 | 616 | (3 751) | 132 907 |

7. Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations représente la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs qui seront nécessaires à la Société pour s'acquitter de son obligation légale liée à la mise hors service de ses immobilisations corporelles. La Société est soumise à une obligation de mise hors service d'immobilisations liée à certains de ses équipements d'exploitation, notamment les refroidisseurs, les réservoirs de diesel, les conduites et les congélateurs, ainsi qu'à l'amiante présent dans l'Édifice commémoratif Victoria. Un taux sans risque de 3,13 % (contre 3,48 % au 31 mars 2024) et un taux d'inflation de 2,00 % (contre 2,00 % au 31 mars 2024) ont été utilisés pour déterminer la valeur actualisée des obligations. Pour établir son taux sans risque, la Société s'appuie sur le rendement des obligations de la Banque du Canada. L'obligation de mise hors service d'immobilisations non actualisée et non gonflée au 30 septembre 2024 était de 1,2 million de dollars (contre 1,2 million de dollars au 31 mars 2024). Aucune obligation de mise hors service d'immobilisations n'a été relevée ou acquittée au cours du semestre terminé le 30 septembre 2024 ou à la fin de l'exercice terminé le 31 mars 2024. L'obligation devrait être contractée entre 2036 et 2046. La Société n'est pas tenue par la loi de détenir une garantie financière ou une réserve de fonds pour s'acquitter de son obligation actuelle de mise hors service d'immobilisations.

Voici les changements à l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations :

| | Équipement et mobilier | Améliorations locatives | Édifice commémoratif Victoria | Total de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations |
|---|------------------------|----------------------------|----------------------------------|--|
| Solde au 31 mars 2024 | 16 | 29 | 800 | 845 |
| Modifications des estimations | - | 2 | 62 | 64 |
| Accrétion de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations | - | - | 14 | 14 |
| Solde au 30 septembre 2024 | 16 | 31 | 876 | 923 |

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023
(Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

8. Investissement en immobilisations

L'investissement en immobilisations, dont les affectations sont d'origine interne, se compose comme suit :

| | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|---|----------------------|-----------------|
| Immobilisations (note 4) | 140 328 | 143 840 |
| Moins montants financés par : | | |
| Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 7) | (923) | (845) |
| Contrat de location-acquisition (note 5) | (17 607) | (18 458) |
| Financement des immobilisations reporté (note 6) | (132 907) | (136 042) |
| | (11 109) | (11 505) |

La variation nette dans l'investissement en immobilisations pour le semestre terminé le 30 septembre 2024 et l'exercice terminé le 31 mars 2024 est calculée comme suit :

| | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|--|----------------------|-----------------|
| Acquisitions d'immobilisations | 746 | 1 445 |
| Ajout : remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition | 851 | 1 582 |
| (Moins) : accrétion de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations | (14) | (26) |
| Ajout (Moins) : modifications des estimations de l'obligation liée à la mise hors service | (64) | 26 |
| (Moins) : acquisitions d'immobilisations financées avec le financement des immobilisations reporté | (616) | (1 382) |
| Immobilisations achetées avec les fonds de la Société | 903 | 1 645 |
| Disposition nette d'immobilisations | - | (237) |
| Amortissement du financement des immobilisations reporté | 3 751 | 7 519 |
| Amortissement des immobilisations | (4 258) | (8 526) |
| Variation nette dans l'investissement en immobilisations | 396 | 401 |

9. Revenus

Les principales sources de revenus de la Société se détaillent comme suit :

Droits d'entrée et des programmes

| | Trois mois terminés le 30 septembre | | Six mois terminés le 30 septembre | |
|---|--|--------------|--------------------------------------|--------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Droits d'entrée – général | 1 347 | 1 387 | 2 272 | 2 346 |
| Droits d'entrée – expositions temporaires | 370 | 393 | 589 | 536 |
| Adhésions | 137 | 132 | 270 | 231 |
| Programmes | 6 | 118 | 271 | 277 |
| | 1 860 | 2 030 | 3 402 | 3 390 |

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023
(Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

Opérations auxiliaires

| | Trois mois terminés le 30 septembre | | Six mois terminés le 30 septembre | |
|------------------------------------|--|------------|--------------------------------------|--------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Revenus de la boutique | 357 | 382 | 648 | 688 |
| Stationnement | 288 | 275 | 511 | 499 |
| Location des installations à l'ECV | 182 | 151 | 396 | 370 |
| Services - collections CPN | 86 | 83 | 171 | 167 |
| Location des installations au CPN | 50 | 50 | 99 | 99 |
| Loyer de la cafétéria | 24 | 35 | 35 | 51 |
| | 987 | 976 | 1 860 | 1 874 |

Intérêts

| | Trois mois terminés le 30 septembre | | Six mois terminés le 30 septembre | |
|------------|--|------------|--------------------------------------|------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Trésorerie | 372 | 504 | 947 | 966 |
| Placements | 264 | - | 264 | - |
| | 636 | 504 | 1 211 | 966 |

Apports

| | Trois mois terminés le 30 septembre | | Six mois terminés le 30 septembre | |
|-------------------------------------|--|-----------|--------------------------------------|------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Apports et commandites en espèces | 492 | 317 | 793 | 596 |
| Dons de spécimens et dons en nature | 292 | 86 | 303 | 86 |
| | 784 | 89 | 1 096 | 682 |

Services professionnels et scientifiques

| | Trois mois terminés le 30 septembre | | Six mois terminés le 30 septembre | |
|---|--|-----------|--------------------------------------|------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Services professionnels et scientifiques - en espèces | 156 | 17 | 280 | 123 |
| Services professionnels et scientifiques - en nature | 72 | 72 | 144 | 144 |
| | 228 | 89 | 424 | 267 |

Les services professionnels et scientifiques ont été inclus dans les revenus divers de la période précédente.
Les montants de la période précédente ont été reclassés pour se conformer à la présentation de la période en cours.

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023
(Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

Divers

| | Trois mois terminés le 30 septembre | | Six mois terminés le 30 septembre | |
|-----------------------------------|--|-----------|--------------------------------------|-----------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Programme des prêts d'expositions | - | 15 | - | 19 |
| Autre | 23 | 28 | 41 | 75 |
| | 23 | 43 | 41 | 94 |

Les services professionnels et scientifiques ont été inclus dans les revenus divers de la période précédente.
Les montants de la période précédente ont été reclassés pour se conformer à la présentation de la période en cours.

10. Sommaire des dépenses par objets

| | Three-month period ended September 30 | | Six-month period ended September 30 | |
|---|--|---------------|--|---------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Personnel costs | 5,338 | 4,855 | 10,671 | 9,069 |
| Amortization of capital assets | 2,119 | 2,172 | 4,257 | 4,316 |
| Professional and special services | 1,580 | 918 | 2,655 | 2,107 |
| Operation and maintenance of buildings | 1,322 | 1,080 | 2,556 | 2,200 |
| Real property taxes | 661 | 629 | 1,309 | 1,240 |
| Interest on capital lease obligation | 444 | 485 | 899 | 979 |
| Information management infrastructure and systems | 429 | 229 | 873 | 699 |
| Exhibits | 354 | 416 | 671 | 613 |
| Travel | 300 | 139 | 427 | 299 |
| Repairs and maintenance | 135 | 119 | 345 | 175 |
| Marketing and communications | 146 | 347 | 288 | 442 |
| Cost of goods sold - natureBOUTIQUE | 156 | 167 | 283 | 300 |
| Objects for collections | 50 | 10 | 54 | 14 |
| Freight and cartage | 16 | 15 | 29 | 21 |
| Accretion of asset retirement obligation | 8 | 7 | 15 | 13 |
| Other | 48 | 26 | 134 | 163 |
| | 13,106 | 11,614 | 25,466 | 22,650 |

11. Crédits parlementaires

Pour accomplir sa mission, la Société bénéficie de financement public. Ce financement public se présente comme suit :

| | Trois mois terminés le 30 septembre | | Six mois terminés le 30 septembre | |
|---|--|--------------|--------------------------------------|---------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Opérations | 6 931 | 6 929 | 13 861 | 13 859 |
| Supplémentaire | 1 203 | - | 2 406 | 37 |
| Amortissement d'apports reportés liés aux immobilisations | 1 824 | 1 867 | 3 672 | 3 701 |
| Crédits d'exercices antérieurs reportés comptabilisés à l'exercice actuel | - | 272 | - | 272 |
| Crédits utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables | (170) | (222) | (616) | (304) |
| Crédits parlementaires constatés durant la période | 9 788 | 8 846 | 19 323 | 17 565 |

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023
(Non vérifiées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation pour la période en cours.